

*Article 31 du Règlement***QUESTIONS ORALES***[Traduction]***LE COMMERCE EXTÉRIEUR**

L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre.

Lorsque je me suis rendu aux États-Unis et me suis entretenu avec le président Bush, je lui ai dit que l'amitié était une chose et les affaires, une autre, mais le premier ministre a déclaré pour sa part, presque en riant, qu'il ne servait à rien de se montrer dur envers les Américains.

Hier, après l'affaire Honda et les problèmes touchant le bois d'oeuvre et le magnésium, le premier ministre a commencé à durcir un peu le ton.

C'est au premier ministre qu'on doit l'accord commercial en question, et il a déclaré à l'époque que si nous signions cette entente, ses bons amis américains ne nous harcèleraient jamais comme ils le font à l'heure actuelle.

Va-t-il joindre l'acte à la parole et prendre des mesures concrètes pour mettre un terme à ce harcèlement de la part des Américains?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le chef de l'opposition fait deux déclarations qu'il m'attribue.

Tout d'abord, il affirme que j'ai déclaré qu'il était inutile de se montrer dur à l'égard des Américains. C'est tout à fait faux.

Il dit ensuite que j'aurais déclaré que les Américains ne nous harcèleraient jamais. Je n'ai absolument jamais dit cela.

Mon collègue en rit. Il vient tout juste de faire dans cette enceinte deux fausses déclarations. Il doit les retirer ou prouver leur véracité.

L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je ne retirerai rien du tout. C'est le premier ministre qui est responsable de cet accord commercial catastrophique pour les Canadiens à l'heure actuelle. Ce n'est que maintenant qu'il commence à se montrer un peu plus dur à l'égard du président américain. Il aurait dû y penser il y a deux ou trois ans, mais la seule chose qu'il pouvait faire à l'époque était de chanter pour le président des États-Unis quelques chansons d'amour irlandaises.

Le premier ministre pourrait-il nous préciser les mesures commerciales précises que le gouvernement est sur le point de prendre contre les Américains? Il faut prendre

des mesures qui les toucheront durement comme les problèmes en question frappent de plein fouet les Canadiens à l'heure actuelle.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je veux juste m'assurer de bien comprendre mon collègue. Il a fait deux déclarations qu'il m'attribue, et j'ai signalé qu'elles étaient tout à fait fausses. Or, il affirme maintenant qu'il ne va tenir aucun compte de mes objections et qu'il va plutôt passer à autre chose au sujet de l'entente commerciale signée avec les États-Unis.

L'honorable leader parlementaire va aller vérifier ces déclarations; il aura beau chercher, il ne les trouvera pas. Mon collègue comprend manifestement que nos échanges commerciaux bilatéraux s'élèvent à 256 milliards de dollars par année et que, de ce fait, il se produira nécessairement des différends.

J'ai signalé à diverses reprises et à nouveau récemment que les différends touchant le bois d'oeuvre et la société Honda étaient des cas de harcèlement injustifié. Ils ne se fondent pas sur le droit commercial international. Ils sont motivés simplement par de pures questions de politique, aux échelons inférieurs de l'administration des États-Unis.

Heureusement, grâce à l'Accord de libre-échange, nous pouvons maintenant compter sur un mécanisme de règlement des différends dont ne peut profiter aucun autre pays du monde.

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: J'entends les cris de mes collègues socialistes d'en face. Cependant, je peux vous dire que c'est la seule façon de résoudre le problème. Certaines personnes de la Colombie-Britannique représentant le secteur du bois d'oeuvre seraient intéressées de savoir que les socialistes rient alors qu'ils devraient applaudir au fait qu'un mécanisme indépendant de règlement des différends est la seule façon de résoudre le problème en question. Autrement, si on devait se fier simplement à la législation commerciale américaine, nous n'aurions absolument aucune chance. Or, nous allons gagner notre cause, car nous pouvons compter sur l'Accord de libre-échange et, de ce fait, sur un mécanisme indépendant de règlement des différends.

• (1420)

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je voudrais répéter au premier ministre en français ce qu'il n'a pas semblé comprendre en anglais. Il